



BORALEX

Borex est le 1^{er} producteur indépendant de l'éolien en France et opère 800 MW répartis sur une cinquantaine de sites éoliens et solaires.

Opérateur intégré depuis 15 ans, Borex couvre la majeure partie de la chaîne de valeur de l'éolien en France. L'entreprise développe en lien avec les collectivités et parties prenantes locales des projets éoliens et solaires et gère tout le processus d'autorisation, l'accès au réseau, le financement et la construction des parcs.

Borex est propriétaire à 100% de ses sites de production et en assure la maintenance, vecteur d'emplois locaux, dans un souci de garantir un équilibre territorial aux énergies renouvelables.

CAHIER D'ACTEUR BORALEX

POUR UNE TRANSITION ÉNERGETIQUE AMBITIEUSE AU PLUS PRES DES TERRITOIRES

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) adoptée en 2015 concrétise la volonté affichée de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre de la France d'ici à 2050 et à renforcer son indépendance énergétique tout en offrant un accès à l'énergie à un coût compétitif.

Outre des efforts importants en matière d'efficacité énergétique, notamment dans les bâtiments, et de sobriété énergétique en incitant ménages et entreprises à modifier leurs comportements, **la loi vise à accélérer le déploiement des énergies renouvelables et à diminuer la part des énergies fossiles et nucléaire dans le mix énergétique.**

L'avenir énergétique de la France passe par un modèle de production centralisé à un système décentralisé et pluriel avec des acteurs agissant au plus près des territoires. Les énergies renouvelables, éolien et solaire en tête, permettent d'y parvenir. La France dispose pour se faire d'atouts incontestables : **le 2^{ème} gisement éolien et le 5^{ème} gisement solaire d'Europe.** Mais la France doit se donner les moyens de suivre le rythme souhaité.



COMPETITIVITE ET BENEFICES ENVIRONNEMENTAUX DES ENR

L'éolien et le solaire photovoltaïque font désormais partie des filières énergétiques les plus compétitives au monde sur le long-terme. Leur coût devrait encore baisser jusqu'à atteindre environ 50€/MWh en 2030 permettant un impact économique maîtrisé pour les consommateurs.

Les EnR ont un bilan environnemental meilleur que les autres sources d'énergie, sur la plupart des impacts environnementaux. Les besoins en matériaux critiques souvent évoqués pour le photovoltaïque ou l'éolien sont en fait limités à quelques technologies qui représentent une part minoritaire du marché et tendent fortement à s'en dispenser.

L'éolien et le solaire utilisent un productible naturel, renouvelable, inépuisable et gratuit. Ils sont en accord avec le besoin vital de nos sociétés de réinstaurer une symbiose entre notre environnement et nos modes de vie en faisant appel à des énergies ayant bouclé leur cycle de vie à l'échelle d'une vie humaine.

AGIR SUR ET POUR LES TERRITOIRES

Le développement des énergies renouvelables se fait au cœur des ruralités, sur des territoires souvent dépourvus d'autres possibilités d'accompagnement privés et hors des bassins d'emplois classiques.

Boralex est un acteur du renouveau rural en agissant aux côtés des collectivités afin d'ancrer durablement l'énergie propre dans le paysage de demain.

Un projet éolien ou solaire est à ce titre **un vecteur de dynamisme social** et de développement de **l'économie locale** au travers d'une **démarche active de concertation**.

Les retombées économiques permettent l'amélioration du cadre de vie et la mise en valeur du patrimoine

touristique local, la coopération avec le milieu agricole, la participation au financement de réseaux et infrastructures ou encore la diminution de la facture énergétique des ménages.

La transition énergétique est porteuse de développement économique local en faisant des territoires des lieux attractifs pour les familles et les travailleurs, et compétitifs pour les entreprises dans un contexte global de transitions numériques, énergétiques et écologiques.

Les EnR représentent des milliers emplois directs générés par des activités industrielles stables et de plus en plus d'**emplois pérennes et non délocalisables liés à la maintenance des installations de production locales.**



LEVER LES OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT

Le retard important pris par la France dans le déploiement des énergies renouvelables reste lié à des délais d'agrément beaucoup plus longs qu'ailleurs en Europe, des contraintes administratives trop importantes et des difficultés de raccordement qui tardent à s'adapter à la nouvelle donne d'une production d'énergie moins centralisée.

En France, il faut 7 ans en moyenne pour développer un projet éolien, soit le double de l'Allemagne.

Les efforts doivent aujourd’hui porter sur la **libération des contraintes spatiales et de hauteur pour l’éolien** (adaptation des plafonds aéronautiques civils et militaires et coexistence avec les radars) et sur la **mobilisation du foncier, pourtant modeste à l’échelle du pays, pour le solaire**.

La **poursuite de la simplification des procédures administratives** est décisive pour accélérer la mise en service des projets et leur renouvellement (*repowering*).

Il convient également d’**anticiper et planifier les besoins de raccordement** dès aujourd’hui jusqu’à l’horizon 2028, notamment au regard des besoins régionaux de capacités, et de réduire les délais de raccordement.

SOUTENIR L’INNOVATION

La **flexibilité actuelle du système électrique est déjà très importante** et sera complétée par le développement des réseaux électriques intelligents et par des capacités de stockage.

Des études menées par RTE et l’ADEME démontrent que **la variabilité de la production électrique des énergies renouvelables ne pose aucun problème au système électrique français à l’horizon 2035**.

Boralex soutient en ce sens les études menées par l’Ademe et l’association négaWatt qui prévoient qu’**une production électrique 100 % renouvelable est techniquement, économiquement et socialement possible en 2050**.

Le déploiement du solaire et de l’éolien doit donc être **soutenu par l’innovation** dans le but d’adapter toujours mieux la consommation à la production électrique.

PORTER DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Boralex soutient des **objectifs ambitieux** dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l’énergie en

conformité avec l’objectif de la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 visant à obtenir 40% d’énergie renouvelable dans le mix électrique en 2030. **La trajectoire proposée par la première période la PPE doit être conservée.**

Energie	Objectif Fin 2018	Objectif 2023	Objectif 2028
Eolien terrestre	15 GW	26 GW	37 GW
Photovoltaïque	8,4 GW	20.7 GW	42 GW



Parc Boralex d'Avignonet-Lauragais (Haute-Garonne), premier parc mixte éolien-solaire en France et son centre de maintenance

cndp Commission nationale
du **débat public**

Commission particulière
du débat public PPE
244 boulevard Saint-Germain 75007 Paris
ppe@debat-cndp.fr
<http://ppe.debatpublic.fr>